



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE

vendredi 23 janvier 2026 (18h00)

Lieu : Bar Basque - Toulouse

PRÉSENTS : François MURAT, Philippe COMERE, Christine LUTTIAU, Olivier ROUSSEL, Catherine GAVOILLE

Rappel : La lettre d'envoi du PV de l'Assemblée Générale du 19 décembre, reçue par tous les adhérents le 19 janvier, fait état d'un climat délétère qui décide une partie du CA-2025 à démissionner afin de se protéger et de ne pas devoir abandonner le projet de grand voyage associatif qui leur tient à cœur. Le 21 janvier, lors du 1er Conseil d'Administration qui a suivi l'Assemblée Générale du 19 décembre, 7 membres démissionnent, 5 restent, dont 3 pour assurer aux Voiles Tolosanes un nouvel envol.

Un Conseil d'Administration Provisoire constitué des 5 membres ci-dessus cités comme présents, s'est réuni le 23 janvier, pour organiser une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE), et reformer rapidement un CA fonctionnel.

Les membres du CA Provisoire souhaitent **que des liens amicaux s'installent entre les Voiles Tolosanes, et la future association qui sera donc recentrée autour de Glaz.**

Ils souhaitent aussi que les 2 associations arrivent à travailler en synergie plutôt qu'en concurrence. Une date de prochaine réunion est à fixer rapidement sur ce thème.

1 - AGE

Elle est indispensable pour compléter le Conseil d'Administration provisoire actuel qui n'a ni Président, ni secrétaire.

L'AGE aura lieu le vendredi 13 février à 18H30 au CROS Occitanie à Balma. Réservez la date.

Le nouveau CA se réunira immédiatement après l'AGE dans la même salle, pour désigner au minimum son président et son secrétaire. Pour rappel, le trésorier reste inchangé, il s'agit de François Murat.

2 - AUTRES POINTS ÉVOQUÉS :

- La demande de remboursement de JB Dubois, pour une primo-adhésion prise en novembre : Le CA Provisoire préfère laisser statuer le futur CA.
- De la même façon, les sujets tels que le prix de l'adhésion 2026, l'ouverture des inscriptions et autres points urgents devront être statués par le futur CA.

Le président de séance

La secrétaire de séance

C. Gavoille